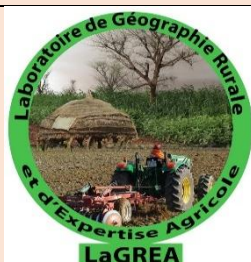




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°001, décembre 2026

Volume 7

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>



External resources

Image URL: <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

[https://J_GRAD - SJIFactor.com](https://J_GRAD-SJIFactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: **SJIF 2026: 7.811**

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2025: 6.621

2024: 5.072

2023: 3.599

2022: 3.721

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail : jgradinfos@gmail.com

J _ GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [Orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
Joseph ASSI KAUDJHIS, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
Arsène DJAKO, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUIWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
FOK Michel, Chercheur au CIRAD, Montpellier, France
KOUASSI Konan, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOL KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINO Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), AHOMADIKPOHOU Dèdègbè Louis ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), ADAM Youssoufou (UAC, Bénin), ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SOVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin). +

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	PANOUMASSI Minnahi Carol Wesley, ODOUBERE Jules : <i>Services écosystémiques et vulnérabilité du Vitex doniana dans la Basse Vallée de l'Ouémé au Sud-Est du Bénin</i>	4-16
2	Sandé ZANNOU & Zinsou Simon Aser HONVO : <i>Cartographie des zones vulnérables à l'insécurité dans la commune de Pobè (Bénin)</i>	17-31
3	SEMONDJI Comlan Guy-Elvis, TENTE Brice, YABI Ibouaïma : <i>trajectoires spatio-temporelles des mangroves du site Ramsar 1017, dans le bassin inférieur du fleuve mono (Grand-Popo, Bénin) entre 1995 et 2025 : apports de la télédétection multi-temporelle</i>	32-46
4	TCHAOU Ahognisso Gabin et IMOROU Zoukifilou : <i>Effets socio-economiques de la libération de l'emprise de la Route Nationale Inter états 2 (RNIE2) dans la ville de Kandi au nord du Bénin</i>	47-57
5	MOBILANDZANGO M. Ghislain, EBAMA Nicole Yolande, NGOULOUMA Andre Christ, NGOUMA Damase : <i>Impact socio-économique de la zone agricole protégée d'Inoni Falaise sur les ménages agricoles (District de Ngabe, République du Congo)</i>	58-73
6	DJAUGA Mama, ATCHADE Jesumahon Victorine, ALOU Soumanou : <i>Modélisation prédictive des terres de parcours de l'élevage de bovin dans les arrondissements de Kalale et de Dèrassi (commune de Kalale)</i>	74-86
7	N'GOMORY Kone Ferdinand ; N'GUESSAN Yao Bruno & N'DRI Kouame Frederic : <i>Baisse de la production vivrière, un tourment dans le département d'Odienné</i>	87-102
8	AFFORO GUY MATTHIEU ETTIEN : <i>De l'informel à la formalisation de l'emploi en côte d'ivoire</i>	103-117
9	GBOKO Kouassi Adjoumani : <i>Stratégies de fertilisation des sols maraichers à Bouaké (Cote d'Ivoire) : association fumier de volaille et engrais minéraux</i>	118-131
10	GBODJE Jean-François Aristide : <i>Analyse des potentialités et contraintes de la riziculture dans la sous-préfecture de Napiéolédougou au nord de la côte d'ivoire</i>	132-152
11	YAO N'ZUE Pauline épouse SOMA : <i>Orpaillage illégale et dégradation du monde agricole dans la Sous-Préfecture de nielle au nord de la côte d'ivoire</i>	153-169
12	AYEMOU Anvo Pierre : <i>Organisation spatiale des bacs à ordures et dysfonctionnement du service de collecte dans la ville de Bouaké</i>	170-183
13	BRISSEY Adeline Olga : <i>Bas-fonds urbains à Bouaké (centre, Cote d'Ivoire) : vulnérabilité et gestion des risques sanitaires par les populations riveraines</i>	184-203
14	TOGBE Codjo Timothée : <i>Logiques structurant la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans l'arrondissement d'Atomé au sud-ouest du Bénin</i>	204-214
15	SAGNA Ousmane Michael Coutamaraou, DIALLO Boubacar, SANÉ Yancouba : <i>Contribution de la production semencière rizicole à la sécurité alimentaire des ménages dans la partie ouest de la Commune de Djinaky en basse-Casamance (Sénégal)</i>	215-230
16	GUERA CHABI YORO Yarou : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de Diffa au Niger</i>	231-247
17	YAROU Imorou : <i>Gouvernance locale, pratiques culturelles locales et initiatives de développement durable de la commune de Kalalé au nord Bénin</i>	248-261
18	AGBOHESSOU Afiavi Diane, AHOMADIKPOHOU Dedegbe Louis ⁽²⁾, GBAGUIDI Arnould, GIBIGAYE Moussa : <i>Effets du suivi post-formation sur la performance des producteurs d'ananas dans le département de l'Atlantique (Bénin)</i>	262-275
19	SEKONGO PENAKALATCHAN Mouctar, KAMBIRE Sambi, : <i>Aspects des problématiques morphodynamiques au nord de la cote d'ivoire : érosion, morphologie des dépôts dans le système des vallées, leur rôle économique et écologique</i>	276-294
20	KOUADIO Kouakou Abraham : <i>Valorisation de la poterie dans la perspective de développement touristique du département de Katiola</i>	295-306

21	MAMADOU MOUSTAPHA Ari, Hadiza KIARI FOUGOU : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de diffa au Niger</i>	307-322
22	AHITCHEDE JOHNSON Francine Innocentia ; HEKPAZO Patricia B. ; TOSSOULEGUE Symphorose S. B. ; ANAGONOU Sèdjro Gimatal Esaï ; JOHNSON Roch Christian ; CODJO-SEIGNON Karine Lucrèce Marie : <i>Niveau d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les ménages de la commune de Ouinhi au sud du Bénin</i>	323-360
23	YAMONTCHÉ Stanislas Kocou Honore, JOHNSON Roch Christian, HOUSSOU Christophe Sègla : <i>Profil d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi en 2025 : état des lieux et leviers d'amélioration</i>	361-370
24	GRAH Diéké Jean Barthélémy, KOFFI Simplicie Yao : <i>Transhumance et contournement des normes pastorales : facteurs de destruction de culture dans la région du Tchologo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	371-387
25	TANKO Issa Yahaya ; MOUSSA MAHAMADOU Sani ; AMADOU Boureima : <i>Exploitation maraîchère de la mare de dan Doutchi dans la commune rurale de Bagaroua au Niger : entre contraintes et opportunités</i>	388-402
26	DIOP Fatima, SANE Bouly : <i>Vers une gouvernance participative de la ressource en eau dans la SUGP Moyenne-Casamance, Sénégal</i>	403-415
27	GOUNSE Yao Maxime ; HOUNDJI Pamphile ; AHOMADIKPOHOU Dèdègbê Louis : <i>Pratiques agroécologiques actuelles dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono au Bénin</i>	416-432
28	ZOHOURE GAZALO Rosalie : <i>Modes d'évacuation des boues de vidange et problèmes sanitaires au sein de la population de Grand-Campement dans la Commune de Koumassi en Côte-d'Ivoire</i>	433-444
29	YÉO SIRIKI ; OUATTARA OUMAR ; N'GUESSAN KACOU FRANÇOIS : <i>Dynamiques d'exploitation et impacts socio-économiques du barrage hydro-agricole de Kafiné (centre-nord de la côte d'ivoire) : entre opportunités agricoles et défis de durabilité</i>	445-459
30	WOKOU Guy C : <i>Changements climatiques et implications environnementales du colonat agricole dans la dépression d'Issaba au sud du Bénin</i>	460-474

TRANSHUMANCE ET CONTOURNEMENT DES NORMES PASTORALES : FACTEURS DE DESTRUCTION DE CULTURE DANS LA RÉGION DU TCHOLOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

TRANSHUMANCE AND THE CIRCUMVENTION OF PASTORAL NORMS: FACTORS CONTRIBUTING TO CROP DESTRUCTION IN THE TCHOLOGO REGION (NORTHERN CÔTE D'IVOIRE)

GRAH Diéké Jean Barthélémy, Doctorant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire-Korhogo, grah2013@live.fr, +225 0758215257

KOFFI Simplicie Yao, Enseignant-Chercheur, Maître de conférences-CAMES, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire-Korhogo, Département de Géographie, kofsiyao@yahoo.fr, +225 0747827008

Auteur correspondant : Diéké Jean Barthélémy GRAH

Reçu le 19 mars 2026 ; Evalué le 11 avril 2026 ; Accepté le 20 mai 2026

Résumé

La transhumance s'accompagne de nombreuses pratiques de contournement des dispositifs réglementaires, contribuant à l'intensification des conflits agro-pastoraux. Cet article vise à analyser les pratiques de transhumance et les formes de contournement des normes pastorales dans la région du Tchologo, afin de comprendre leurs effets sur les espaces agricoles et les relations entre acteurs. L'étude repose sur une approche méthodologique mixte combinant enquêtes quantitatives et qualitatives, menée auprès de 62 éleveurs transhumants et 8 acteurs institutionnels dans huit villages de la région du Tchologo. Les résultats montrent une utilisation limitée des pistes officielles par les transhumants. En effet, 57% des transhumants déclarent ne pas emprunter les couloirs officiellement reconnus. En outre, 28% des transhumants évoquent l'insécurité comme une raison les poussant à modifier leurs itinéraires, tandis que 23% affirment ne pas connaître précisément les pistes officielles, en raison de la dégradation des balises et du manque d'information sur les parcours pastoraux. Il y a également une forte informalité dans les mouvements transfrontaliers du bétail. Ainsi, 51% des transhumants n'empruntent pas les postes frontaliers officiels lors de leur entrée dans la région du Tchologo, et 77% ne disposent pas des documents administratifs réglementaires. De plus, 78% des éleveurs ne passent pas par les portes de sortie officielles, ce qui rend difficile le suivi administratif des flux pastoraux. De même, plus de 50% de transhumants modifient à chaque saison leurs itinéraires par choix personnel ou opportunisme. Par ailleurs, l'implication d'enfants dans la conduite des troupeaux et le non-respect du calendrier officiel de transhumance, accentuent les risques de divagation du bétail. L'ensemble de ces dynamiques favorise la traversée des espaces agricoles, la destruction des cultures et accroît les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Ainsi, le contournement des pistes de transhumance et le non-respect des normes pastorales transforment l'organisation de l'espace rural et les relations entre acteurs.

Mots-clés : Transhumance, Normes pastorales, Mobilité pastorale, Destruction de culture, Tchologo, Côte d'Ivoire.

Abstract

Transhumance is accompanied by numerous practices aimed at circumventing regulatory frameworks, thereby contributing to the intensification of agro-pastoral conflicts. This article aims to analyze transhumance practices and ways in which pastoral norms are circumvented in the Tchologo region, in order to understand their effects on agricultural areas and the relationships among stakeholders. The study is based on a mixed methodological approach combining quantitative and qualitative surveys, conducted among 62 transhumant herders and 8 institutional actors in eight villages in the Tchologo region. The results show limited use of official routes by transhumants. Indeed, 57% of transhumants state that they do not use the officially recognized corridors. In addition, 28% of transhumants mention insecurity as a reason pushing them to alter their routes, while 23% claim not to know the official routes precisely, due to the deterioration of markers and the lack of information on pastoral pathways. There is also a high level of informality in cross-border livestock movements. Thus, 51% of transhumants do not pass through official border posts when entering the Tchologo region, and 77% do not possess the required administrative documents. Moreover, 78% of herders do not use the official exit points, which makes administrative monitoring of pastoral flows difficult. Likewise, more than 50% of transhumants change their routes every season by personal choice or opportunism. Furthermore, the involvement of children in herding and the failure to comply with the official transhumance calendar increase the risks of livestock straying. All of these dynamics encourage the crossing of agricultural areas, the destruction of crops, and heighten tensions between farmers and herders. Thus, the circumvention of transhumance routes and the failure to comply with pastoral norms are transforming the organization of rural areas and the relationships among stakeholders.

Keywords : Transhumance, Pastoral norms, Pastoral mobility, Crop destruction, Tchologo, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

La transhumance constitue un système ancestral de mobilité pastorale reposant sur le déplacement saisonnier des troupeaux vers des zones offrant de meilleures conditions écologiques et pastorales (A. K. Gandema et *al.*, 2026, p. 1). Cette pratique, guidée par la disponibilité des ressources en eau et en pâturages ainsi que par des facteurs socio-économiques, représente une stratégie d'adaptation essentielle pour les éleveurs des régions sahéliennes et soudaniennes (Traoré et *al.*, 2024 cités par A. K. Gandema et *al.*, 2026, p. 1). Dans ces espaces, l'élevage extensif repose largement sur l'exploitation des ressources naturelles et constitue un mode de vie pour une part importante des populations rurales en Afrique subsaharienne (B. O. Kperou-Gado et *al.*, 2020, p. 15651). Cependant, les grandes sécheresses qui ont marqué l'Afrique de l'Ouest entre 1968-1973 et 1983-1985 ont profondément modifiées les dynamiques pastorales (M. N. K. Yoman et *al.*, 2016, p. 339). La dégradation des pâturages et la réduction de l'espace sahélo-pastoral ont conduit de nombreux éleveurs à intensifier leurs mobilités vers les pays côtiers, notamment la Côte d'Ivoire, à la recherche de ressources fourragères (T. K. M. Vodounnon, 2022, p. 314). Encouragée par certaines politiques nationales de développement de l'élevage, cette mobilité a favorisé l'installation et le passage de nombreux éleveurs dans les régions septentrionales du pays, en particulier dans la région du Tchologo (S. Y. Koffi et Z. M. Ouattara, 2020, p. 31 ; A. S. Affessi et F. G. Gacha, 2016, p. 315). Si les relations entre agriculteurs et éleveurs reposaient initialement sur une certaine complémentarité, les mutations de l'espace rural, marquées par la pression foncière, l'extension des surfaces cultivées et la raréfaction des ressources naturelles, ont contribué à l'émergence de conflits récurrents (P. Sougnabé, 2003, p. 9 ; K. A. Lally, 2016, p. 6). Dans ce contexte, les couloirs de transhumance jouent un rôle central dans l'organisation des mobilités pastorales et la régulation des interactions entre les différents acteurs ruraux. Un couloir de transhumance est une bande de terre réservée pour le passage du bétail pour aller au pâturage, à un point d'eau, ou à une infrastructure pastorale (marché à bétail, parc de vaccination, parc de contention, d'une zone à une autre). C'est un réseau de pistes d'accès, couloir de passage locaux ou régionaux. Ces infrastructures sont des éléments importants dans le cadre de la transhumance. En plus de faciliter la circulation des animaux, les couloirs de passage permettent aussi de réduire (atténuer) les conflits agriculteurs-éleveurs (L. Usongo et B. Moussa, 2021, p. 11). Toutefois, leur contournement ou leur non-respect par certains éleveurs modifie l'organisation de l'espace rural et favorise des destructions de cultures. À cela s'ajoute le non-respect des normes administratives et réglementaire. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce sujet « transhumance et contournement des normes pastorales : dans la région du Tchologo (Nord de la Côte d'Ivoire) ». La question de recherche qui en découle est : comment les mobilités pastorales et le contournement des normes de transhumance contribuent-ils à la destruction des cultures dans la région du Tchologo ? l'objectif de cette étude est d'analyser les pratiques de transhumance et les formes de contournement des normes pastorales dans la région du Tchologo, afin d'évaluer leurs effets sur les espaces agricoles et les relations entre acteurs. Spécifiquement, il s'agit d'analyser les pratiques de mobilité pastorale et les itinéraires de transhumance empruntés par les éleveurs dans la région du Tchologo, identifier les formes de contournement des normes pastorales et les facteurs qui expliquent ces pratiques, évaluer les effets du contournement des normes pastorales sur les espaces agricoles et les relations entre acteurs ruraux.

Cette étude apporte une meilleure compréhension des pratiques concrètes de contournement des normes pastorales, de leurs causes et de leurs effets spatiaux sur les espaces agricoles dans la région du Tchologo. Elle montre que ces pratiques contribuent aux destructions de cultures et à la transformation de l'espace rural, tout en apportant des pistes pour une meilleure gestion de la transhumance.

I. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Cette étude adopte une approche méthodologique mixte, fondée sur des techniques d'échantillonnage non probabilistes, adaptées à la forte mobilité des éleveurs transhumants et à l'absence de bases de données exhaustives. Elle porte sur la transhumance et ses conséquences dans le Nord de la Côte d'Ivoire. La région du Tchologo a été retenue en raison de la récurrence des conflits agro-pastoraux, de sa position frontalière avec le Mali et le Burkina Faso. Aussi, la disponibilité relative des ressources naturelles et la coexistence étroite entre agriculture et élevage a guidé le choix de cette zone. L'étude couvre les trois départements de la région (Ferkessedougou, Kong et Ouangolodougou). Elle repose sur un échantillonnage raisonné de huit villages, sélectionnés selon leur proximité avec les couloirs de transhumance, leur situation frontalière, la diversité de la couverture végétale et la fréquence des conflits. La figure 1 présente les villages enquêtés dans la région du Tchologo.

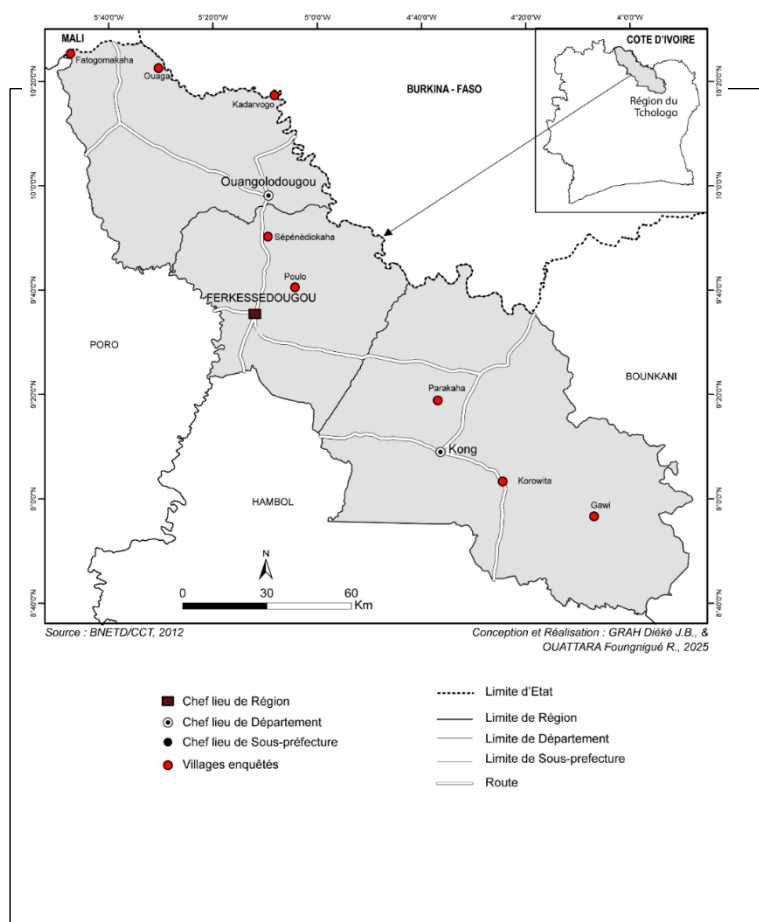


Figure 1 : Localisation des villages d'enquêtes dans la région Tchologo

Les populations cibles des enquêtes sont constituées des agriculteurs, des agro-éleveurs et des éleveurs transhumants, sélectionnés par échantillonnage raisonné et par méthode de la boule de neige. Au total, 62 éleveurs transhumants (tableau I) et 8 acteurs institutionnels ont été enquêtés.

Tableau I : Nombre et catégories des personnes enquêtées par village dans la région du Tchologo

Dépar-tements	Sous-Préfec- tures	Villages	Transhumants enquêtés		Total enquêtés
			Séden- taires	Transfron- taliers	
Kong	Bilimono	Gawy	3	3	33
		Korowita	2	3	38
	Kong	Paraka	5	5	60
Ferkessédougou	Ferkessédougou	Poulo	5	4	59
		Sépénédjoka- kaha	2	3	46
Ouangolodougou	Kaoura	Kadarvogo	4	3	45
	Toumou-koro	Fatogoma- kaha	2	5	29
		Ouarga	5	8	52
Totaux			28	34	62

Source : Nos enquêtes, 2024

Les données quantitatives ont été obtenues à partir d'un questionnaire structuré administré directement aux 62 éleveurs transhumants considérés comme les principales populations cibles de cette recherche. Ces données ont porté sur les itinéraires empruntés, la durée de séjour, les périodes de déplacement, l'usage des couloirs officiels, la possession de documents administratifs, le respect du calendrier de transhumance ainsi que les effets observés sur l'espace rural tels que la pression sur les ressources naturelles, la localisation des zones de passage. Les données qualitatives ont été recueillies à travers des entretiens semi-direct auprès des personnes ressources institutionnelles et professionnelles, dont le Préfet de région, les Sous-préfets de Ouangolodougou et Kong, deux agents techniques du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Directeur Régional et le responsable chargé du suivi-évaluation du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) et un agent terrain de l'Organisation Professionnelle des Eleveurs de Ferkessédougou (OPEF). Elles ont permis de mieux comprendre les logiques d'acteurs, les stratégies de contournement, les perceptions locales des normes pastorales et les mécanismes de régulation. Des observations directes de terrain et des relevés GPS des pistes officielles et non officielles ont été également mobilisés pour documenter les dynamiques spatiales de la transhumance dans la région du Tchologo.

Les procédures d'analyse statistique ont consisté, dans un premier temps, en un traitement descriptif des données à l'aide du logiciel Excel, permettant le calcul des proportions. Dans un second temps, des analyses croisées ont été réalisées afin d'identifier les relations entre variables. Des tests statistiques ont également été mobilisés pour vérifier si les liens observés sont réellement significatifs. Par ailleurs, les données qualitatives issues des entretiens ont été analysées à partir d'une analyse thématique de contenu. Cette méthode a consisté à identifier les idées qui reviennent le plus souvent dans les discours des enquêtés, notamment celles portant sur les causes du contournement des couloirs de transhumance et les dispositifs réglementaire, les stratégies de déplacements des éleveurs et les difficultés liées à l'encadrement institutionnel. Sur le plan cartographique, les données spatiales ont été traitées à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG), notamment avec les logiciels QGIS et ArcGIS. Une base de données géoréférencée a été constituée à partir des relevés GPS, des cartes administratives,

des images satellitaires et des données issues des enquêtes terrains. Pour la réalisation des cartes relatives aux itinéraires de transhumance, un questionnaire administré aux éleveurs a permis d'identifier les principaux villages traversés, les zones de passage habituelles, les points d'eau fréquentés ainsi que les espaces de pâturage utilisés au cours des déplacements saisonniers. Afin de compléter et de vérifier les informations déclaratives recueillies, un suivi de terrain a ensuite été effectué. Cette immersion a permis d'observer directement les parcours empruntés. Ce travail de terrain a également facilité le repérage des pistes informelles, et la collecte de coordonnées géographiques à l'aide d'un GPS. Par ailleurs, des cartes et documents techniques fournis par les responsables de l'Organisation Professionnelle des Eleveurs de Ferkessédougou (OPEF) ont constitué un appui important dans la reconstitution des itinéraires pastoraux et la validation des tracés observés sur le terrain. L'ensemble de ces différentes sources d'information a ainsi permis de produire des cartes plus précises et plus fiables des parcours de transhumance dans la région du Tchologo.

II. RÉSULTATS

2.1. Modification et contournement des itinéraires de transhumance

Les pistes de transhumance jouent un rôle important dans l'organisation des déplacements du bétail. En définissant des couloirs réservés au passage des troupeaux, ils permettent de structurer l'espace pastoral et de limiter les risques de conflits liés à l'occupation des terres agricoles.

Dans la région du Tchologo, ces pistes ont été aménagées afin de mieux encadrer les mobilités pastorales et de faciliter la circulation des troupeaux. Cependant, les observations de terrains et les témoignages recueillis auprès des acteurs locaux montrent que de nombreux transhumants ne suivent pas toujours ces itinéraires. On observe en effet des modifications fréquentes des parcours empruntés lors des déplacements du bétail. Chaque année, ce phénomène rend plus complexe le suivi et la gestion des flux pastoraux par les autorités administratives et les structures locales de régulation. Souvent opérés de manière spontanée et sans encadrement formel, ces changements d'itinéraires contribuent à l'augmentation des dégâts sur les exploitations agricoles, notamment les destructions de cultures et les dégradations des ressources naturelles. La figure 2 présente la répartition des transhumants selon l'utilisation des pistes de transhumance officielles et des itinéraires non reconnus.

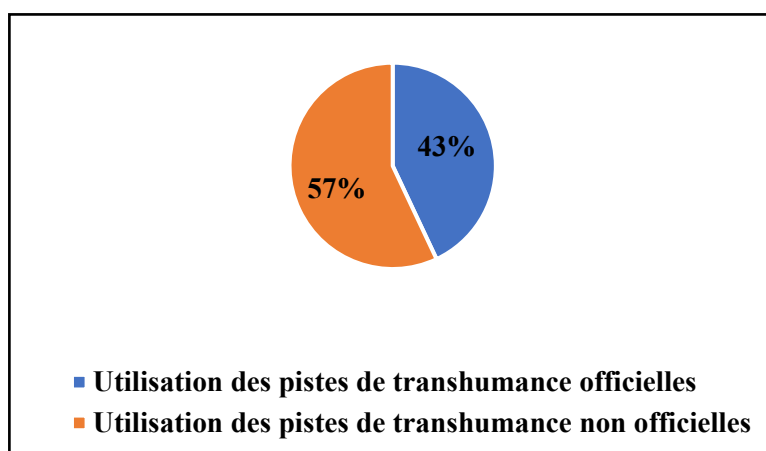


Figure 2 : Usage des pistes officielles et non officielles par les transhumants dans la région du Tchologo

Source : Nos enquêtes, 2024

Source : BNETD/CCT, 2012

Conception et Réalisation : GRAH Diéké J.B., & OUATTARA Founignié R., 2025

- Chef lieu de Région
- Chef lieu de Département
- Village
- ★ Barrage
- Limite d'Etat
- Limite de Région
- Limite de Département
- Piste de transhumance balisée
- Piste de transhumance négociée
- Route
- Aires protégées

La figure 3 représente les pistes de transhumance balisées qui structurent et organisent la circulation pastorale dans la région du Tchologo. À ce jour, c'est plus de 50 km de pistes qui ont été négociés et balisés dans la région, avec pour largeur 50 à 100 m, facilitant la circulation des éleveurs entre villages et assurant une meilleure gestion des flux pastoraux.

2-1-1. Contournement des pistes de transhumance dû à l'insécurité et aux balisages difficilement identifiables

Les résultats des enquêtes indiquent que 28% des transhumants rencontrés déclarent ne pas emprunter les pistes de transhumance officiellement reconnues. Ils évoquent notamment des

préoccupations liées à la sécurité lors des déplacements le long de certains couloirs pastoraux. Selon leurs témoignages, ces couloirs sont largement connus, y compris par des individus mal intentionnés susceptibles de les attaquer, de voler leurs biens, notamment le bétail et l'argent, voire de porter atteinte à leur intégrité physique. Dans ces conditions, certains transhumants indiquent privilégier d'autres parcours au cours de leurs déplacements. Ces itinéraires peuvent correspondre à des pistes moins fréquentées ou situées en dehors des couloirs de transhumance officiellement reconnus.

Les observations de terrain montrent également que le cheminement de ces itinéraires conduit parfois les troupeaux à traverser des espaces agricoles ou des zones cultivées.

2.1.1.2 Balises difficilement identifiables et déficit d'entretien des pistes de transhumance

Plusieurs transhumants interrogés au cours des enquêtes ont souligné l'insuffisance du contrôle exercé par les autorités compétentes ainsi que l'absence d'un suivi régulier de l'état des pistes. Selon eux, l'insuffisance de l'encadrement institutionnel contribue progressivement à la dégradation des couloirs pastoraux et réduit leur efficacité dans l'organisation des déplacements des troupeaux.

L'un des signes les plus visibles de cette dégradation concerne l'état des balises installées le long des pistes de transhumance. Ces repères jouent un rôle essentiel, car ils permettent aux éleveurs d'identifier plus facilement les itinéraires à suivre et d'orienter leurs troupeaux tout au long des déplacements saisonniers. Cependant, dans plusieurs localités de la région, ces balises se trouvent aujourd'hui dans un état de dégradation avancé. Certaines sont cassées, déplacées ou totalement détruites. Cette dégradation résulte de plusieurs facteurs. D'une part, par la divagation du bétail provoquant des chocs accidentels, d'autre part, par les activités humaines. La photo1 illustre ce phénomène observé lors des enquêtes de terrain.



Photo 1 : Balise en état de dégradation à Kadarvogo dans la région du Tchologo
Prise de vue : GRAH, 2024

La photographie met en évidence une balise en état de dégradation dans le village de Kadarvogo, endommagée lors de jeux d'enfants. Selon l'Organisation des éleveurs Professionnels (l'OPEF), lorsque les balises disparaissent ou se détériorent, elles cessent de jouer leur rôle d'orientation et de délimitation des pistes de transhumance. Dans ces conditions, les éleveurs transhumants sont souvent confrontés à un manque de repères clairs pour orienter leurs déplacements. Cette situation contribue progressivement à désorganiser les itinéraires pastoraux et complique la planification des parcours de transhumance. Face à ces difficultés, certains transhumants sont amenés à modifier leurs trajets ou à emprunter de nouveaux chemins

afin de poursuivre leurs déplacements. Ce processus favorise progressivement l'apparition des pistes informelles, généralement non balisées et parfois difficiles à identifier sur le terrain.

2.2. Contournement délibéré des itinéraires pastoraux, entre stratégie et illégalité

2-2-1. Utilisation des pistes de transhumance non réglementée

Dans la région du Tchologo, la mobilité pastorale ne se limite pas aux couloirs officiellement reconnus ou aux pistes balisées. En marge de ces itinéraires formels, il existe un réseau de pistes discrètes, fréquemment invisibles aux yeux des non-initiés, pourtant essentielles à la dynamique transhumante. Ces pistes, empruntées par une majorité d'éleveurs, résultent d'une connaissance détaillée du territoire et d'une pratique adaptée aux conditions locales, comme l'illustre la figure 3.

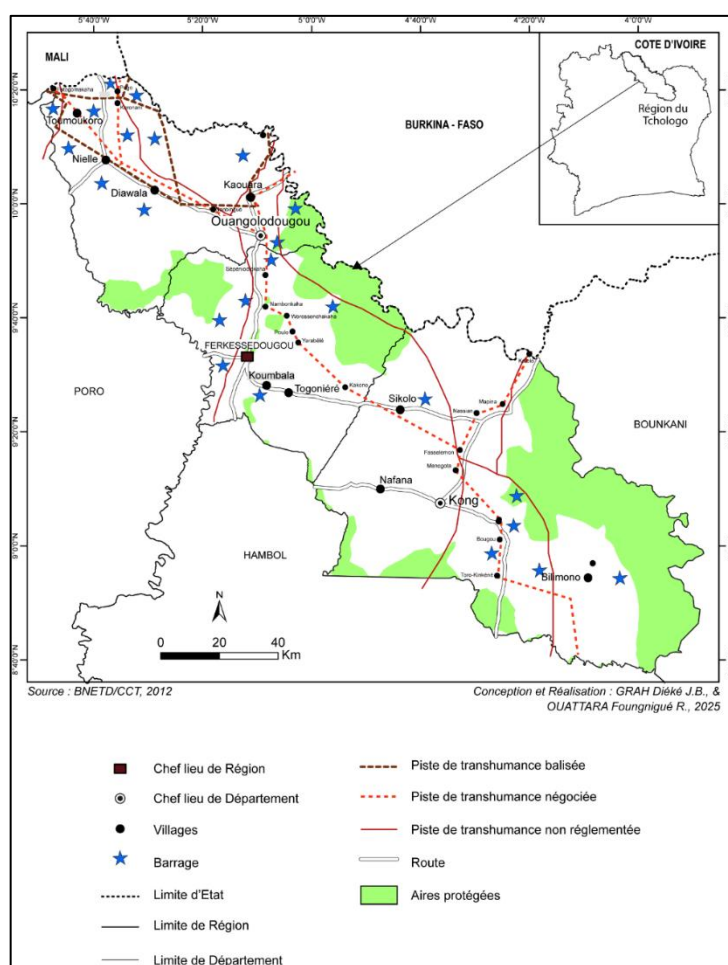


Figure 4 : Piste de transhumance non réglementée dans la région du Tchologo

La figure 4 montre les pistes de transhumance non réglementées identifiées par la couleur rouge continue, empruntées fréquemment pas les transhumants. Ces pistes relient principalement la zone de Pogo et ses environs aux zones de Fasselemou, Monogota et les espaces proches des aires protégées dont celle de l'AGEREF-WARIGUE.

Ces itinéraires sont difficiles à retracer. Leur tracé évolue selon les saisons, les conditions climatiques, la disponibilité des ressources naturelles et les relations sociales. Ils traversent des zones boisées, longent des marigots temporaires, contournent les espaces cultivés ou s'insèrent dans des clairières peu exploitées. Reparties sur l'ensemble de la région, ces pistes sont d'une

aide importante pour les transhumants. Selon les informations recueillies auprès des transhumants, plusieurs d'entre eux utilisent ces pistes pour rejoindre les zones de pâtures et les points d'eau. Ces pistes sont connues de certains chefs de campement, de bergers expérimentés ou de relais communautaires, qui en assurent la transmission orale et la régulation informelle.

2-2-2. Transhumance informelle et contournement des dispositifs officiels

Dans la région du Tchologo, les résultats des enquêtes montrent qu'une proportion importante de transhumants circule en dehors des couloirs officiellement reconnus ou des pistes balisées. La figure 5 présente l'étendue de ces pratiques observées sur le terrain.

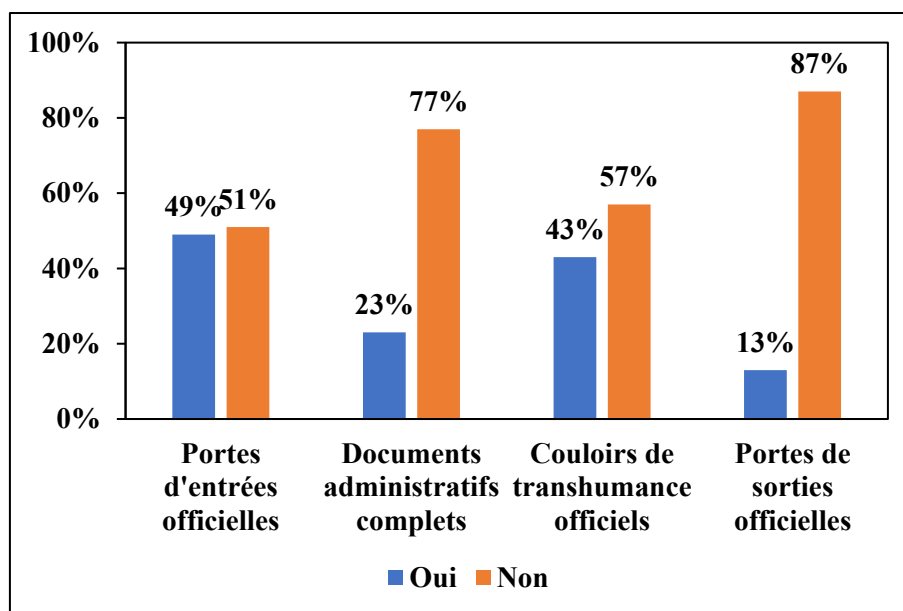


Figure 5 : Proportion des infractions commises par les transhumants dans la région du Tchologo

Source : Nos enquêtes, 2024

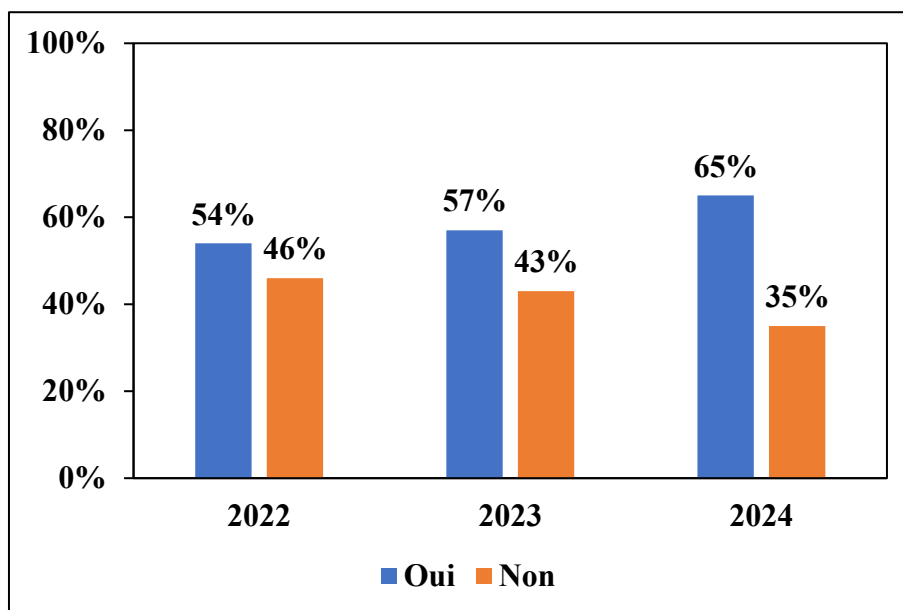
Les résultats montrent que 51% des transhumants n'empruntent pas les postes frontaliers officiels lors de leur entrée dans la région du Tchologo. Par ailleurs, plus de 50% des transhumants interrogés déclarent ne pas se faire recenser auprès des autorités locales, des autorités coutumières ou des services administratifs présents aux postes frontaliers.

Les données recueillies indiquent également que 77% des transhumants rencontrés n'ont pas été en mesure de présenter les documents réglementaires exigés, notamment le laissez-passer sanitaire, le certificat de transhumance ou la carte d'éleveur. Ces documents sont prévus par les dispositions du Décret n° 96-432 du 03 Juin 1996 relatif au recensement des éleveurs, des bouviers, des bergers, des cheptels et à l'organisation des associations pastorales.

Par ailleurs, les résultats des enquêtes montrent que 78% des éleveurs interrogés ne passent pas non plus par les portes de sorties officielles lors de leur retour vers leurs zones d'origine, malgré l'existence de dispositifs d'encadrements prévus dans le cadre de l'organisation de la transhumance.

2-2-3. Modification des pistes officielles par choix personnel ou opportunisme

Les données de l'enquête montrent que plus de 50% des transhumants modifient leurs itinéraires chaque année, comme le présente la figure 6.



Source : Nos enquêtes, 2024

Figure 6 : Proportion de transhumants ayant modifié leurs itinéraires dans la région du Tchologo de 2022 à 2024

Les entretiens réalisés auprès des éleveurs transhumants montrent que certains d'entre eux empruntent des pistes non officielles au cours de leurs déplacements. Les informations recueillies indiquent que les itinéraires de transhumance sont souvent choisis en fonction de la présence de ressources pastorales telles que les pâturages et les points d'eau nécessaires à l'alimentation et à l'abreuvement du bétail. Dans ce contexte, les parcours empruntés par les transhumants ne correspondent pas toujours aux couloirs de transhumance officiellement reconnus.

Les données issues des enquêtes de terrain montrent également que les trajets empruntés peuvent varier au cours du déplacement. Au fil du parcours, certains éleveurs modifient leur itinéraire lorsqu'ils rencontrent des zones présentant des pâturages disponibles ou des points d'eau accessibles. Ces changements d'itinéraires amènent parfois les troupeaux à s'éloigner des couloirs officiels de transhumance. Dans ces conditions, les déplacements du bétail deviennent moins prévisibles et plus difficiles à encadrer.

Les agriculteurs interrogés ont aussi souligné les difficultés qu'ils rencontrent pour identifier avec précision les trajets empruntés par les transhumants. D'après leurs témoignages, les parcours peuvent varier d'une saison à l'autre, voire au cours d'une même période de transhumance. Cette instabilité des itinéraires est fréquemment mentionnée par les différents acteurs locaux.

2.3. Méconnaissance des pistes de transhumance officielles par les transhumants

Les transhumants interrogés au cours des enquêtes affirment ne pas avoir une connaissance précise des pistes de transhumance officiellement reconnues comme le montre la figure 7 suivant.

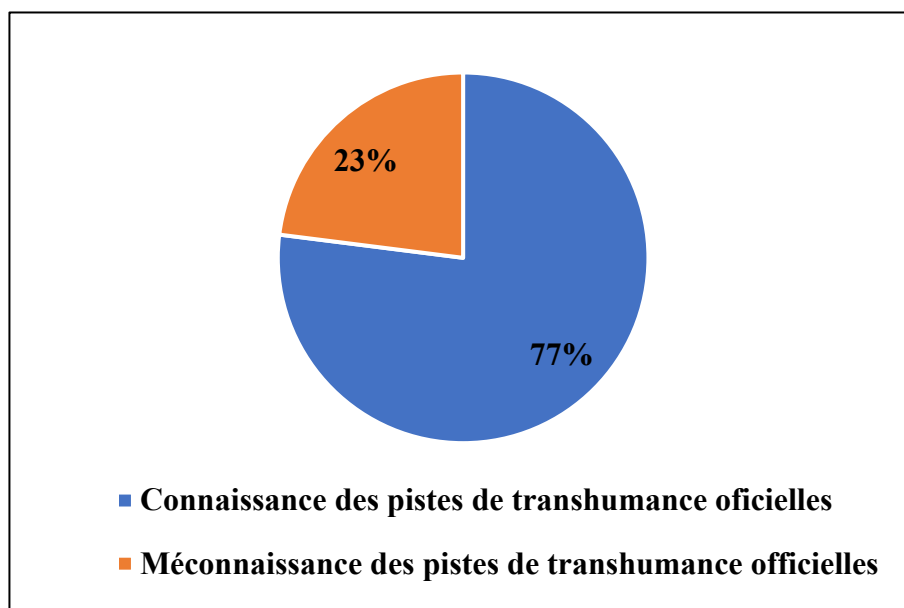


Figure 7 : Niveau de connaissance des pistes de transhumance officielles dans la région du Tcholgo

Source : Nos enquêtes, 2024

Les enquêtes de terrain indiquent que 23% des éleveurs transhumants n'empruntent pas les portes d'entrée officielles lors de leur arrivée dans la région. Dans ces conditions, certains d'entre eux déclarent disposer d'informations limitées sur les itinéraires balisés et sur les règles encadrant les déplacements pastoraux. Pour orienter leurs déplacements, les transhumants s'appuient souvent sur des informations obtenues auprès d'autres éleveurs, des membres de leur entourage ou encore des guides locaux. Ces échanges d'informations jouent un rôle important dans le choix des itinéraires empruntés au cours de la transhumance.

Dans ce contexte, les déplacements des troupeaux peuvent parfois conduire les transhumants à emprunter des trajets situés en dehors des couloirs officiellement reconnus. Il arrive ainsi que certains troupeaux traversent des zones agricoles ou des espaces cultivés, occasionnant des dégâts de cultures.

2.4. Non-respect des normes d'âge conventionnel des bergers et du calendrier de transhumance.

2.4.1. Implication précoce des enfants dans la pratique de la transhumance, une violation des normes conventionnelles

La transhumance constitue une activité pastorale exigeante qui mobilise une main-d'œuvre abondante et diversifiée. Elle implique généralement plusieurs catégories d'acteurs au sein des communautés pastorales, particulièrement les hommes, les femmes et les jeunes, qui participent de différentes manières à l'organisation et à la gestion des déplacements saisonniers du bétail. Cependant, les observations de terrain et les entretiens réalisés auprès des éleveurs transhumants révèlent une implication particulièrement importante des enfants dans la conduite et la surveillance des troupeaux. De nombreux enfants et adolescents participent ainsi aux activités de gardiennage du bétail lors des parcours de transhumance.

Selon les transhumants interrogés, le recours aux enfants pour surveiller les troupeaux s'explique en partie par la relation de proximité qu'ils entretiennent avec les animaux. D'après

leurs témoignages, les animaux réagiraient plus facilement aux instructions des enfants, ces derniers ayant souvent grandi au contact du bétail et développé une certaine familiarité avec celui-ci. Cette perception, largement partagée au sein des communautés pastorales, contribue à légitimer l'utilisation des enfants dans la conduite des troupeaux. Cependant, cette pratique comporte plusieurs risques et limites. La photo 2 illustre cette réalité observée lors des enquêtes de terrain.



Source : Nos enquêtes, 2024

Photo 2 : Enfants peuls transformés en bouviers en transhumance dans la région du Tchologo
Prise de vue : GRAH, 2024

Cette photo 2 montre des adolescents peuls engagés dans la conduite de troupeaux en situation de transhumance. Sur le terrain, cette situation apparaît relativement fréquente. Dans bien des cas, ces jeunes bouviers évoluent en arrière du cheptel, avec des moyens limités pour contrôler efficacement les mouvements des animaux. La surveillance des troupeaux, en particulier durant les périodes nocturnes, représente une tâche particulièrement exigeante pour ces adolescents. Le manque de vigilance et l'insuffisance d'expérience peuvent favoriser la divagation des animaux, surtout lorsque les conditions de surveillance sont insuffisantes. Dans ces circonstances, certains bœufs peuvent s'éloigner du troupeau et pénétrer dans les zones cultivées, occasionnant des pertes pour les exploitants agricoles.

2.4.2. Non-respect des périodes réglementaires de transhumance

Chaque année, la période de transhumance est définie au niveau régional et départemental, généralement en cohérence avec le calendrier climatique et plus précisément avec la saison sèche. Cette période correspond à un moment où certaines terres agricoles, notamment les bas-fonds et certaines parcelles périphériques des champs, sont temporairement mises en jachère. Ces espaces, momentanément délaissés par les agriculteurs, connaissent une régénération naturelle de la végétation. Les jeunes herbes qui y poussent constituent alors des ressources fourragères importantes pour les troupeaux transhumants. Ainsi, ces zones deviennent des espaces stratégiques pour l'alimentation du bétail. Par ailleurs, certains espaces en jachère ou faiblement exploités servent également d'aires de repos et de regroupement pour les troupeaux en déplacement. Les informations recueillies lors des enquêtes de terrain concernant les périodes effectives de transhumance sont présentées dans le tableau II.

Tableau II : Calendrier de transhumance régulière et irrégulière dans la région du Tchologo

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Période de transhumance réglementaire											
Période de transhumance irrégulière											

Source : Nos enquêtes, 2024

Dans la région du Tchologo, la période officielle de transhumance s'étend généralement de la mi-novembre à la fin du mois d'avril, correspondant à la saison sèche. Cette période a été définie afin de limiter les dégâts sur les cultures et de favoriser une cohabitation relativement pacifique entre les activités agricoles et pastorales. En principe, les mouvements des troupeaux devraient se dérouler exclusivement durant cette période. Les observations de terrain indiquent toutefois que la présence de troupeaux est signalée en dehors de cette période. Certains éleveurs arrivent dans la région dès le mois d'octobre, période durant laquelle certaines cultures sont encore présentes dans les champs. Les cultures observées dans ces espaces comprennent notamment le manioc, l'anacarde et l'igname. Par ailleurs, le retour des troupeaux vers les zones d'origine intervient généralement au moment de l'apparition des premières pluies. Cette période correspond également au début des activités agricoles, marquées par les semis de cultures telles que l'arachide, le riz et le maïs. Selon les données, 95% des transhumants interrogés déclarent pratiquer la transhumance pendant la saison sèche, mais aussi durant la saison pluvieuse. Les agriculteurs indiquent également que la présence de troupeaux est observée à différentes périodes de l'année dans certaines localités de la région. Ces observations sont associées à la présence d'éleveurs locaux ou sédentarisés qui effectuent des déplacements de troupeaux à l'intérieur de la région en fonction de la disponibilité des ressources pastorales.

III.DISCUSSION

Le contournement des couloirs officiels de transhumance constitue un facteur déterminant dans l'intensification des conflits agro-pastoraux dans la région du Tchologo. Les résultats des enquêtes de terrain indiquent que 57% des transhumants utilisent des itinéraires non reconnus. En effet, 28% des transhumants interrogés évoquent l'insécurité comme l'une des principales raisons qui les poussent à modifier régulièrement leurs itinéraires de déplacement. Selon les transhumants, les couloirs pastoraux, largement connus des populations locales, seraient également identifiés par des individus mal intentionnés susceptibles d'y mener des attaques, de dérober des biens tels que le bétail ou l'argent, voire de porter atteinte à leur intégrité physique. Face aux risques sécuritaires, certains éleveurs préfèrent éviter les couloirs reconnus et empruntent des pistes non officielles jugées plus sûres. Cette dynamique rejoint les observations de L. Usongo et B. Moussa (2021, p. 11), qui montrent qu'en République Centrafricaine, les transhumants transfrontaliers abandonnent progressivement les couloirs officiels au profit de pistes non reconnues, voire interdites, afin d'échapper aux zones d'insécurité. Outre l'insécurité, la dégradation des balises, en grande partie par les activités humaines, matérialisant les pistes de transhumance et l'insuffisance de leur suivi constituent également des facteurs expliquant la modification des parcours pastoraux. Ce type de situation est révélateur du

manque de sensibilisation des populations locales quant à l'importance de ces aménagements pour la gestion des mobilités pastorales. En Côte d'Ivoire, les derniers aménagements importants des pistes de transhumance remontent à plusieurs années (CEDEAO, 2023, p. 30). Depuis lors, les actions de réhabilitation et d'entretien demeurent limitées et reposent essentiellement sur l'appui des partenaires techniques et financiers. Cette situation favorise le contournement des itinéraires officiels et l'ouverture des pistes informelles par certains transhumants. Comme le souligne la FAO (2012, p. 36), les parcours de transhumance résultent souvent d'une succession d'étapes soigneusement choisies.

Par ailleurs, le non-respect des postes officiels d'entrée et de sortie constitue une autre pratique observée dans la région du Tchologo. Les résultats de l'enquête révèlent que 51% des transhumants n'empruntent pas les portes frontalières officielles lors de leur entrée en Côte d'Ivoire. En outre, 77% d'entre eux ne disposent pas des documents réglementaires requis, tels que le certificat de transhumance, le laissez-passer sanitaire ou la carte d'éleveur. De plus, 78% des transhumants ne passent pas par les portes de sortie officiellement établies. Ce choix s'explique principalement par la volonté d'éviter les taxes et les contrôles administratifs jugés trop contraignants ou excessifs aux différents points de passage. Dans ce contexte, certains transhumants privilégient des itinéraires informels permettant de franchir les frontières ou de pénétrer dans la région sans être soumis aux procédures administratives prévues par les autorités. Plus de 50% des transhumants interrogés déclarent ne pas se faire recenser auprès des autorités locales, des autorités coutumières ou des services administratifs présents aux postes frontaliers. L'absence de déclaration des déplacements complique fortement le suivi administratif et statistique des flux pastoraux dans la région. Elle réduit également la capacité des autorités à anticiper les mouvements de troupeaux et à mettre en place des dispositifs efficaces de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance. Pour de nombreux éleveurs, l'objectif principal demeure avant tout la recherche de pâturages et de points d'eau pour les troupeaux. Cette priorité les conduit parfois à enfreindre consciemment les règles encadrant la transhumance. V. Baudais et *al.*, (2023, p. 28) confirment cette tendance dans plusieurs pays sahéliens, indiquant que certains éleveurs contournent les postes de douane et de police afin d'éviter les formalités administratives. B. Thébaud (2017, p. 11) souligne également que 43% des transhumants enquêtés dans son étude déclarent ne pas utiliser les pistes officielles de transhumance.

Les modifications des itinéraires s'expliquent par des logiques opportunistes liées à la disponibilité des ressources pastorales. Plus de 50% des transhumants modifient leurs itinéraires chaque année. Les éleveurs privilégient les zones où l'herbe et les points d'eau sont accessibles pour assurer l'alimentation du bétail. Ils privilégient ainsi les trajets les plus courts ou les plus favorables, même lorsqu'ils ne correspondent pas aux couloirs de transhumance reconnus. Pour de nombreux transhumants, il apparaît peu opportun d'effectuer de longs détours lorsque des pistes non officielles permettent d'atteindre plus rapidement des zones de pâturage ou des points d'abreuvement. Dans cette logique, le choix des itinéraires est souvent guidé par la recherche d'efficacité et par la nécessité de répondre rapidement aux besoins du troupeau. Ces pratiques traduisent ainsi une certaine rationalité pastorale, principalement orientée vers la satisfaction immédiate des besoins du bétail et l'optimisation de l'accès aux ressources naturelles disponibles. Toutefois, cette logique entre fréquemment en contradiction avec les règles intentionnelles mises en place pour encadrer les mobilités pastorales et préserver l'équilibre entre les différents usages de l'espace rural. Selon O. E. Guédé (2022, p. 217), les transhumants développent diverses stratégies de contournement pour atteindre leurs objectifs pastoraux, l'essentiel étant de garantir la survie et la productivité du bétail. Aussi, le non-respect du calendrier officiel de transhumance contribue également à accentuer les tensions.

Dans la région du Tchologo, la période réglementaire s'étend généralement de la mi-novembre à la fin avril. Cependant, certains éleveurs arrivent parfois dès le mois d'octobre, alors que

plusieurs cultures sont encore en phase de maturation ou de récolte. Cette arrivée précoce augmente les risques de destruction des cultures. V. Baudais et *al.*, (2023, p. 18) observent que, dans plusieurs contextes sahéliens, la transhumance débute de plus en plus tôt. Selon l'auteur, cette précocité des déplacements pastoraux intervient parfois à la période où les activités agricoles sont encore en cours, notamment lorsque ces cultures ne sont pas totalement récoltées ou que les champs restent exploités. Dans ces conditions, le passage des troupeaux à proximité ou à travers les espaces cultivés favorise la destruction de cultures et les dégradations des parcelles agricoles, contribuant à l'intensification des conflits agro-pastoraux.

Enfin, l'implication d'enfants dans la conduite des troupeaux constitue une autre réalité observée sur le terrain. Les enquêtes montrent que certains bergers engagés dans la transhumance sont âgés de moins de 15 ans. À cet âge, ces jeunes bergers se trouvent encore dans une phase de développement et ne disposent pas toujours du sens de la responsabilité. Ils n'ont ni l'expérience ni la capacité d'anticipation nécessaires pour gérer efficacement les troupeaux et prévenir les situations à risque. La conduite de troupeaux sur de longues distances, à travers des espaces parfois marqués par la présence de cultures, d'obstacles naturels ou de zones de tension, requiert pourtant une vigilance constante et une certaine maîtrise des comportements des animaux. Cette situation contrevient à l'article 12 de la Décision A/DEC.5/10/98 de la CEDEAO, qui stipule que les bouviers chargés de la conduite des troupeaux doivent être âgés d'au moins 18 ans. Les travaux de B. Thébaud (2017, p. 23 ; p. 25) indiquent également que des enfants de moins de 12 ans participent fréquemment à la conduite et à l'abreuvement des animaux. Selon M.N.K. Yoman et *al.*, (2017, p. 345), les agriculteurs reprochent souvent aux éleveurs de confier les troupeaux à des enfants qui maîtrisent difficilement les mouvements du bétail et occasionne d'énormes dégâts de cultures.

CONCLUSION

L'analyse des pratiques de transhumance dans la région du Tchologo met en évidence que le contournement des dispositifs réglementaires constitue un facteur central dans les destructions de culture. Les résultats de l'étude montrent que la mobilité pastorale s'effectue largement en dehors des cadres institutionnels prévus pour organiser les déplacements du bétail. En effet, une proportion importante d'éleveurs transhumants n'emprunte pas les couloirs officiellement reconnus et modifient régulièrement leurs itinéraires en fonction de considérations sécuritaires, d'opportunistes ou de disponibilité des ressources pastorales. Cette dynamique contribue à une désorganisation progressive des parcours pastoraux et augmente les risques d'empiètement des troupeaux sur les espaces agricoles.

Par ailleurs, les résultats révèlent une forte informalité dans les mouvements pastoraux transfrontaliers. Une part significative des transhumants n'utilise pas les postes frontaliers officiels et circulent sans les documents administratifs exigés par les réglementations en vigueur. Cette situation réduit la capacité des autorités administratives et des services techniques à assurer un suivi efficace des flux pastoraux et à anticiper les tensions susceptibles d'apparaître entre les activités agricoles et pastorales.

L'étude met également en évidence d'autres pratiques qui contribuent à l'intensification des troupeaux dans les espaces agricoles, notamment l'implication précoce des enfants dans la conduite des troupeaux ainsi que le non-respect du calendrier officiel de transhumance. Ces pratiques favorisent la divagation du bétail et augmentent les risques de destruction des cultures, constituant ainsi l'un des principaux facteurs de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la région du Tchologo.

Face à ces défis, il apparaît nécessaire de renforcer les mécanismes d'encadrement institutionnel de la transhumance. Cela pourrait notamment passer par une amélioration du contrôle

administratifs des mouvements des troupeaux, mais aussi par des actions de sensibilisation destinées aux différents acteurs afin de promouvoir le respect des normes pastorales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFFESSI Adon Serge, GACHA Francis-Gildas, 2016, Les déterminants de la récurrence des conflits entre agriculteurs d'ethnie Baoulé et éleveurs Peulhs dans la région du Gbêkê (Côte d'Ivoire), *Agronomie Africaine*, vol. 27, n° 3, 315–324.

BAUDAIS Virginie, OUEDRAOGO Thomas, OUMAROU Hamani, LOUKOUMANOU Adam Nouhoun, BARRY Boubakary, LIRA Diallo, OUMAROU Aboubacar Abdoul Aziz, DJIBO Soumana Ali, KPONVI Georgette, 2023, La transhumance transfrontalière à l'épreuve de l'insécurité : Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo, Rapport d'étude, Stockholm, Suède, SIPRI, octobre 2023, 27 p.

COMMISSION DE LA CEDEAO, 2020, *Evaluation du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Rapport final*, Abuja, Nigeria, CEDEAO, août 2020, 168 p.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), 2012, *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest : proposition de plan d'action*, Rome, Italie, FAO, juin 2012, 146 p.

GANDEMA Abdoul Kader, OUEDRAOGO-KONE Salifou, LANKOANDE Florent Yambila, KONE Amidou, SIB Ollo, 2026, Modélisation des contraintes de la transhumance : une analyse différenciée selon le statut des éleveurs au Burkina Faso. *Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, N° 37956, vol 79, 2026, pp. 1-9. <https://doi.org/10.19182/remvt.37956>

GUEDE One Enoc, 2022, Analyse de la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs dans une société à tradition « non-éleveur » : exemple du département d'Attégouakro (District de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire). *Revue scientifique DaloGéo*, numéro spécial 002, 211-225.

KOFFI Simplicie Yao, OUATTARA Zié Mamadou, 2020, *L'élevage bovin : une stratégie d'épargne pour les producteurs de coton de la Sous-préfecture de Niellé, Nord de la Côte d'Ivoire*, *Annales de l'Université de Sarh*, Série A : Lettres, Arts et Sciences Humaines, n° 3, décembre 2020, 30-50.

KPEROU GADO Byll O., TOKO IMOROU Ismaïla, AROUNA Ousséni, SIDI IMOROU Habirou, OUMOROU Madjidou, 2020, Déterminants des itinéraires de transhumance à la périphérie de la réserve de biosphère transfrontalière du W au Bénin. *Journal of Applied Biosciences*, N° 152, 2020, pp. 15650-15666. <https://doi.org/10.35759/JABs.152.5>

LALLY Kouadio Alexis, 2016, Prévention et gestion de conflit entre autochtones et étrangers dans le foncier rural ivoirien : Koffiakakro et Mahounou, deux cas de figure à apprécier. *Atelier de réflexion : Migrations et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire*, UPGC de Korhogo, 15-16 décembre 2016, 1-23.

SOUGNABÉ Pabamé, 2003, Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la zone soudanienne du Tchad : une étude comparée entre deux régions, le Moyen-Chari et le Mayo-Kebbi. *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux*, Actes du colloque international UMR SAGERT, Montpellier, France, 1-8.

THEBAUD Brigitte, 2017, *Résilience pastorales et agropastorales au Sahel : portraits de la transhumance 2014-2015 et 2015-2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger)*, Rapport d'étude, Acting for Life – Nordic Consulting Group, juin 2017, 50 p.

USONGO Léonard, MOUSSA Baschirou, 2021, *Dynamique et impacts de la transhumance et du néo-pastoralisme sur la biodiversité, les communautés locales et la sécurité : Bassin du Congo*, Yaoundé, Cameroun, Congo Basin Forest Partnership (CBFP) / GIZ, 92 p.

VODOUNNON TOTIN K. Marius, 2022, Analyse des échelles locales de régulation des conflits transfrontaliers entre éleveurs transhumants et producteurs agricoles dans la commune de Karimama. *Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS)*, 003, 313-334.

YOMAN Michaël N'goh Koffi, OURA Raphaël Kouadio, DJAKO Arsène, 2016, Conflits d'usage des petits barrages pastoraux à Ferkessédougou, Nord de la Côte d'Ivoire : la difficile sédentarisation des éleveurs Peuls. *European Scientific Journal*, vol. 12, N°29, pp. 337-350.
<https://doi.org/10.19044/esj.2016.v12n29p337>

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREa) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Rural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Rural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale. Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 28 février au 30 mars 2026.

Retour d'évaluation : 30 avril 2026.

Date de publication : 30 juin 2026.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse : journalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE : moussa_gibigaye@yahoo.fr

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle Imre. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références Bibliographiques

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées)
;

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORÊT CLASSÉE DE BESSO (ADZOPE, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUYOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS' ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Dars. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr. MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. *Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD)*, SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-energie et amélioration des conditions de vie a karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. *Cahiers Agricultures* 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement

par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs **(50.000 F CFA)** par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro **+229 97 53 40 77** (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante **<journalgrad35@gmail.com>** avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77